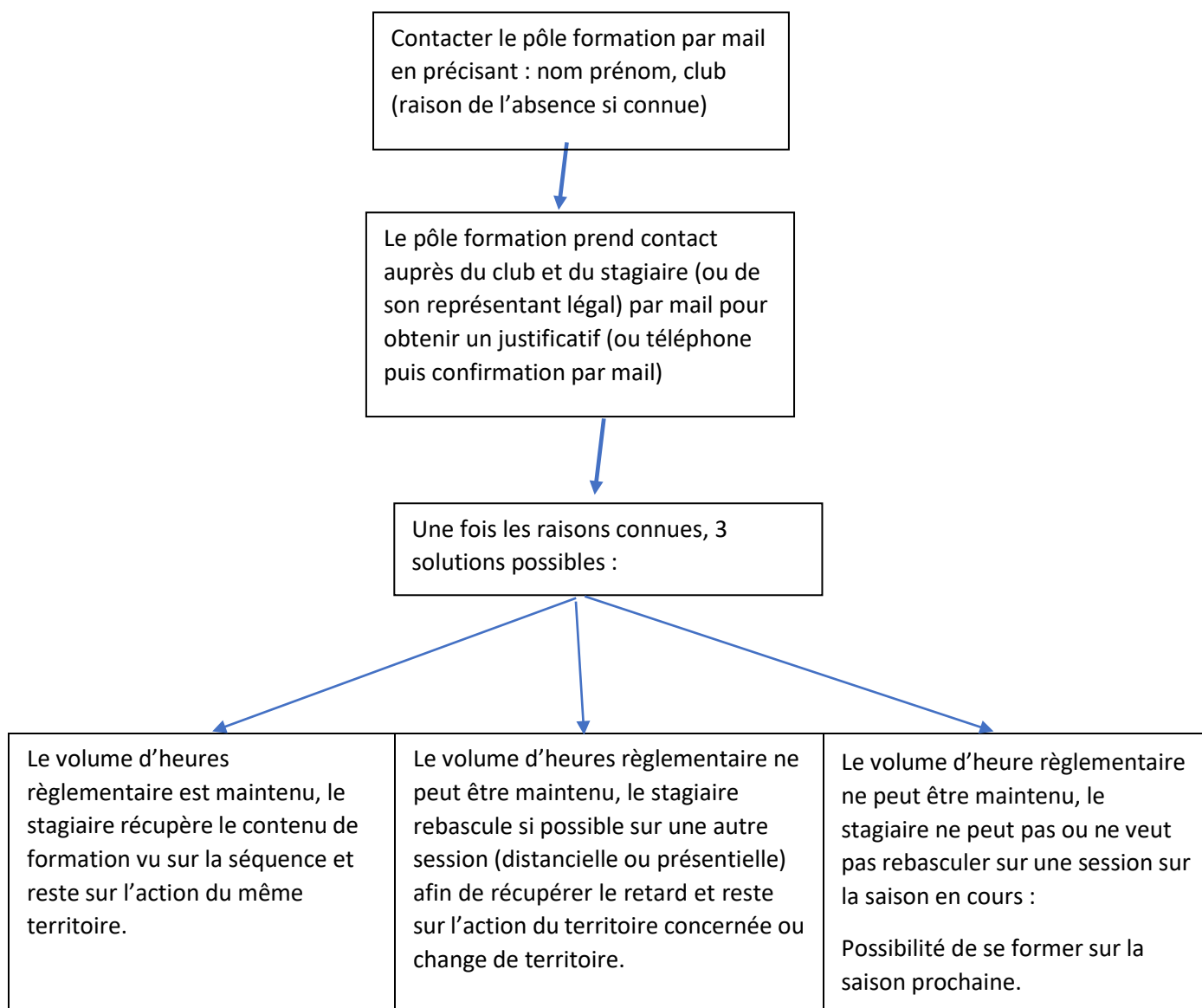


## PROCEDURE EN CAS D'ABSENCE / ABANDON D'UN STAGIAIRE

En cas d'absence, abandon d'un stagiaire lors d'une formation, je dois :



Dans les 3 cas de figures, un mail de confirmation de l'action sera envoyé aux stagiaires (ou sonreprésentant légal), au club, ainsi qu'au formateur de l'action concernée.